

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 61 (1988)

Heft: [6]

Rubrik: Bildungspolitik = Politique de l'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Konzept einer Lehrerfortbildung für die Privatschulen

Kurzfassung des Gastvortrages von Dr. Albin Reichlin-Boos an der Jahresversammlung des VSP, Rheinfelden

Lehrerfortbildung muss in der Zeit veränderter Anforderungen in Beruf und Gesellschaft als freiwillig-obligatorische Pflicht jeden Lehrer erfassen. Dabei muss sie als éducation permanente die Handlungsfelder (Schulkasse, Schule, Staat und Gesellschaft) des Lehrers abdecken und ihm damit seine Kompetenz in pädagogischer insbesondere aber auch fachwissenschaftlicher Hinsicht laufend erweitern.

Fortbildung, eingebettet in die schulischen Infrastrukturen, soll sich an einem Konzept orientieren. Dies ermöglicht der Schulleitung, die Initiative zu ergreifen und dementsprechend steuernd auf die Aktivitäten einzuwirken. Zugleich kann die Lehrerschaft aber selbst durch Bereitschaft und Aktivität (Anträge) die eigene kompetenz-erhaltende Fortbildung beeinflussen und planen.

Vier mögliche Typen von Fortbildung können skizziert werden:

Projekte:

Sie dienen dazu, Innovationen vorzubereiten, etwas Neues zu schaffen. Dabei müssen vor dem Projektstart die Grundlagen vermittelt werden, damit anschliessend gezielt gearbeitet

werden kann (Kreativitätstechniken, Problemlösemethoden, Strategien).

Pädagogische Psychologie:

Die Aktivität der Teilnehmer und die Umsetzung der Theorien müssen in den Mittelpunkt dieser Kurse gesetzt werden. Um den Teilnehmern Weiterarbeit auch an den Schulen zu ermöglichen, sollten immer mehrere Kollegen an den gleichen Kursen teilnehmen, um nach Abschluss Gesprächs- und Beobachtungspartner zu haben.

Fachdidaktik:

Das sich schnell erweiternde Fachwissen muss vertieft und durch fachpädagogische Theorie erweitert werden.

Lehrerverhalten:

Als spezieller Teil kann mit Übungen und Spezialkursen evtl. erweitert durch Sprechtechnik Einsichten in Verhaltensmuster und Änderungsmöglichkeiten geben.

Lehrerfortbildung verlangt den Einsatz aller: Behörden, Schulleitungen und vor allem die Lehrer müssen Notwendigkeit und Sinn der éducation permanente einsehen, wollen wir den Wert unseres Schulsystems erhalten.

Überdurchschnittliches Wachstum der Hochschulausgaben

Gemessen an den eingesetzten finanziellen Mitteln hat die Bedeutung der

Hochschulen in der Schweiz seit dem Jahre 1960 erheblich zugenommen. Gemäss den Angaben der Eidgenössischen Finanzverwaltung beliefen sich die Hochschulausgaben im Jahre 1960 auf 162 Millionen Franken, im Jahre 1986 machten sie hingegen knapp 2,6 Milliarden Franken aus. Der Index mit der Basis 1960 = 100 erreichte demzufolge 1598 Punkte. Im Vergleich dazu schlug das Wachstum des Bruttoinlandproduktes (BIP) doch ein gemächerliches Tempo an. Es entwickelte sich von rund 37,4 Mrd. im Jahre 1960 auf 242,9 Mrd. (provisorischer Wert) im Jahre 1986; der entsprechende Index erreichte hier «lediglich» 650 Punkte. Entsprechend stieg auch der Anteil der Hochschulausgaben am BIP an, nämlich von gut 0,4% 1960 auf knapp 1,1% im Jahre 1986.

wf

Manuel des bourses d'études

Présenté à la presse 26 avril 1988 par M. J. Jordans, secrétariat général de Pro Juventute

L'idée d'un Manuel des bourses d'études n'est pas nouvelle. En 1973, Pro Juventute publiait déjà un répertoire des bourses suisses.

Le financement de la formation se distinguait alors – il se distingue encore – par d'innombrables différences régionales, tant dans la pratique que dans les conditions posées. Il y a 15 ans, Pro Juventute avait déjà voulu faciliter aux intéressés la recherche d'une

bourse en éditant le «Répertoire des bourses suisses».

Lors de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, le financement de la formation échut aux cantons, ce qui créa une nouvelle situation et un nouveau défi tant pour les politiciens que pour les administrations. Chaque canton développa son système de bourses. Il devenait évident et urgent de donner des informations aux jeunes qui cherchent une bourse.

En publiant le Manuel des bourses d'études, Pro Juventute désire offrir un moyen d'orientation aux nombreux jeunes – mais aussi aux adultes – qui se trouvent confrontés chaque année à la planification financière de leur formation professionnelle, formation qu'ils acquièrent maintenant pour assurer leur vie future.

En préparant le manuel, nous avons rapidement constaté que la matière était très complexe. Dans le domaine des bourses, chaque cas est un cas particulier, il n'y a pas de recette valable pour tous. Une liste d'adresses ne suffisait donc manifestement pas. Il fallait aussi donner des indications pratiques précises quant à la façon de s'adresser aux autorités, aux offices des bourses, etc. Dans le but de rassembler ces informations aussi précises que possibles, on entreprit de questionner plus de 350 services et plus d'un milliers d'adresses furent contrôlées. En définitive, ce manuel contient quelque 230 adresses d'offices de bourses publics, de fond et de fondations privés.

Ce manuel n'est pas tant écrit pour les

professionnels qui gèrent les bourses que pour ceux qui, chaque année, cherchent un moyen pour financer leur formation.

Nous désirions voir paraître ce manuel simultanément en allemand, français et italien. Mais nous avons sous-estimé le travail de traduction. La version en allemand était prête en automne dernier, nous l'avons fait paraître à cette époque, alors que celles en français et en italien, dépendant intimement l'une de l'autre, sortent de presse aujourd'hui.

Le Manuel des bourses d'études peut être obtenu gratuitement aux guichets des succursales de le SBS. Il peut être commandé à Pro Juventute, département romande, Caroline 1, 1003 Lausanne, au prix de Fr. 6.- l'exemplaire.

INFORMATIONEN SCHULE SCHWEIZ INFORMATIONS SCOLAIRES SUISSES

Congrès FSEP 1988

Limité à un jour, le vendredi 6 mai 1988, et bénéficiant d'une température et d'un soleil quasi-estival, le Congrès de Montreux laissera un excellent souvenir aux nombreux participants.

L'Assemblée des délégués romands et alémaniques a évoqué l'avenir de notre Fédération. Un premier pas vers de nouvelles structures fut sans aucun doute la création officielle du «Groupement Suisse des écoles de langues» réalisée à cette occasion.

La partie didactique «Apprendre à écouter» a sans doute apporté d'intéressants éléments de réflexion et d'information utile aux participants à l'exposé théorique du matin et aux exercices pratiques de l'après-midi.

Le groupement des écoles de Matutité ainsi que le Groupement des écoles de commerce se sont réunis en fin de journée. La présence des collègues de Suisse alémanique a été particulièrement appréciée, ce qui laisse entrevoir l'intérêt d'une collaboration future plus structurée.

Le banquet traditionnel s'est déroulé au château d'Aigle. Le trajet effectué en car au départ de Montreux, le long du lac et face aux Dents du Midi, avec un chauffeur plein d'humour, a encore contribué, si besoin était, à la bonne humeur et l'ambiance chaleureuse perceptibles tout au long de cette journée.

Honoré par la présence de *M. Cevey*, chef du Département de l'Instruction publique et animé par la Chanson de Montreux, le banquet a admirablement conclu le Congrès 1988.

Tous les participants expriment leur vive appréciation à Madame Françoise *Frei*, Présidente centrale de notre Fédération, et à son secrétariat, pour l'organisation pleinement réussie de cette rencontre.

Réd.

Assemblée de la Fédération romande

N'ayant pu avoir lieu lors du Congrès, l'Assemblée a été convoquée le 25 mai à Lausanne.

Le procès-verbal n'ayant pas encore été communiqué, la RSE n'évoquera